

# Que faire en cas d'accident nucléaire ?

## Les gestes réflexes

pour le personnel, la clientèle ou les visiteurs  
présents au moment de l'alerte



Abritez-vous dans un bâtiment en dur. Accueillez les passants, la clientèle ou les visiteurs pour les mettre à l'abri.



Fermez les fenêtres, les portes et les aérations. Mettez du ruban adhésif autour des ouvertures ou aérations.



Respectez les consignes des représentants de l'État diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et le site internet de votre préfecture.



Coupez la ventilation.



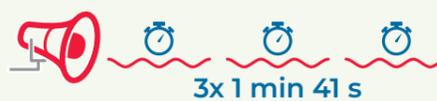
Préparez-vous à une éventuelle évacuation.



N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.

→ Procédures dans le livret

### Alerte



Prenez de l'iode stable uniquement si vous recevez l'instruction du préfet.



N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.

## Le kit d'urgence

Où le trouver ? \_\_\_\_\_

Ce qu'il contient :

- Radio à piles** (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités
- Lampe de poche** (avec piles de rechange), bougies, briquet ou allumettes
- Ruban adhésif** pour colmater les entrées d'air
- Iodure de potassium**
- Trousse de premiers secours** (alcool, pansements, compresses, etc.)
- Eau potable en quantité** (6 litres par personne en bouteilles)
- Nourriture non périssable** et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots bébé, nourriture pour animaux, etc.)

Autres :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

→ Livret complet disponible dans le kit d'urgence

## En cas d'évacuation

(quelques heures après l'alerte)

Pour le personnel et la clientèle :

→ Lieu de regroupement le plus proche (pour les personnes non véhiculées) : \_\_\_\_\_

- Pour les personnes véhiculées, suivez calmement les itinéraires d'évacuation.
- Les itinéraires vers les centres d'accueil et d'information seront indiqués par les autorités. Des moyens de mesure de la radioactivité seront mis en place dans ces centres.
- Distribuez les comprimés d'iode aux personnes présentes en cas de besoin (suivez les consignes des autorités).

Si des rejets ont déjà eu lieu :

- Ne touchez pas aux objets qui se trouvent à l'extérieur
- S'il pleut, laissez à l'extérieur des centres d'accueil ou de votre maison (si elle n'est pas dans la zone d'évacuation) tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.
- La mesure pourra être faite ultérieurement sur les matériels de l'entreprise qui auraient été en contact avec les rejets.

Pour l'entreprise :

→ Processus à arrêter :

- Mise à l'abri des futurs rejets les véhicules, matériels ou stocks extérieurs
- Fermeture des bâtiments avec du ruban adhésif
- Arrêt des ventilations
- Coupure gaz (et électricité)
- Autres : \_\_\_\_\_

Contact référent/chef d'entreprise : \_\_\_\_\_